

social

La scolarité en chère et en hausse

Entre juillet 2022 et 2023, le coût des fournitures scolaires a augmenté de 11,3 %. C'est le constat d'une enquête nationale de la Confédération syndicale des familles.

L'approche de la rentrée scolaire, ce n'est pas un coup de stress que pour les enfants. « Le budget pour les fournitures ? Il s'appelle "le moins possible" ! » Elodie en plaisante, mais cette jeune maman, habitante du quartier de Souché, à Niort, est « dans une situation compliquée ».

Elle fait partie des 80 familles adhérentes dans les Deux-Sèvres à la Confédération syndicale des familles (CSF), qui a sorti une enquête nationale inquiétante sur le poids du coût de la scolarité.

« Des relevés de prix de fournitures scolaires ont été faits dans une dizaine de supermarchés et enseignes spécialisées du Niortais, et intégrés dans l'enquête nationale de la CSF », explique Anne-Marie Bodin, membre active, qui s'est basée sur des listes fournies par les établissements.

Résultat : + 11,3 % sur le coût de l'ensemble des fournitures. Mention spéciale pour les vêtements de rentrée (+12 %) et la papeterie (+25 %) sur la période juillet 2022-juillet 2023.

« Des relevés de prix ont été faits dans une dizaine de supermarchés du Niortais »

En tout, le coût moyen d'une liste complète en école élémentaire pour la rentrée 2023 s'élèverait à 233 € (+ 43 € par rapport à l'année précédente), alors que l'allocation de rentrée scolaire, elle, a été revalorisée de 1,6 %. Par exemple, pour un enfant rentrant en 6^e, c'est 420,06 € versés, contre 413,69 € en 2022. Soit... 7 € de plus. « Cet argent, on va l'utiliser pour faire plaisir aux enfants et les motiver, avec un beau cartable par exemple,



Pour Elodie et Guillaume, le moment de la rentrée scolaire et les dépenses pour leurs trois enfants sont toujours un stress. (Photo NR, Elvire Simon)

glisse Elodie, qui évoque toutefois ce qu'elle qualifie d'abus de certains enseignants. Quand on nous demande trois trousse différentes, une pour les stylos, les crayons de couleur et les feutres... »

De nombreux frais cachés

Cette année, il y a Stella, 11 ans, Hélios, qui entre en CE1, et la petite dernière, Cléopâtre, qui rentre en petite section. « Cela coûtera 150 € de cantine par mois, car on habite trop loin pour qu'ils rentrent le midi, je n'ai pas le permis et mon mari travaille. Et il y a les frais cachés, comme le taxi, 100 € par an, ou le matériel spécifique plus cher qui n'est pas pris en charge. » En situation de handicap, la petite Niortaise suit cette année une

scolarité dans un établissement adapté, plus éloigné.

« Il n'a pas dû manger à sa faim tous les jours »

Quand aux études supérieures, « il n'y a bien sûr pas de liste de fournitures scolaires », explique Pascal, dont le fils de 19 ans fait sa deuxième rentrée à la fac de Lille. Mais les frais sont autres. Il a un logement à 500 € pour 20 m², après avoir essayé via le Crous sans succès. Il touche une bourse de 150 €, travaille l'été et va chercher un boulot durant l'année. Et on l'aide financièrement. » Cela ne suffit pas toujours. Frais de transport, ordinateur pour les études, nourriture... « Il n'a pas dû manger à sa faim tous les jours l'année dernière. Quand on l'a revu, il avait beaucoup maigri. »

Parmi ses revendications, la CSF souhaiterait notamment la totale prise en charge des fournitures scolaires par les collectivités, ou « a minima une TVA à taux réduit ». L'antenne niortaise note tout de même quelques efforts : « Certains établissements incitent dans leur liste à réutiliser le matériel de l'année précédente. Avant, c'était une exception. »

Elvire Simon

La Confédération syndicale des familles des Deux-Sèvres tient deux permanences à Niort : le mercredi de 9 h 30 à 11 h (au 2 ter, rue Jules-Siegfried) et le jeudi de 16 h à 17 h (au 12, rue Guy-Guilloteau). Contact : tél. 06.30.27.87.91 ou 05.49.09.26.86.